

ARRETE INTERMINISTERIEL N°2020-²⁴⁷⁵ /MEF-MATD-SG DU 25 SEP. 2020

FIXANT LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES

LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES,

LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION,

- Vu l'Acte fondamental n°001/P-CNSP du 24 août 2020 ;
- Vu la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois de finances ;
- Vu la Loi n°2013-031 du 23 juillet 2013 portant code de transparence dans la gestion des Finances Publiques ;
- Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation, de la gestion et du contrôle des Services Publics ;
- Vu la Loi n°2017-051 du 02 octobre 2017 portant Code des Collectivités Territoriales ;
- Vu la Loi n° 2017-052 du 02 octobre 2017 fixant la libre administration des Collectivités Territoriales ;
- Vu la Loi n°2017-053 du 02 octobre 2017 portant Statut particulier du District de Bamako ;
- Vu l'Ordonnance n°02-030/P-RM du 04 mars 2002 portant création de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Vu le Décret n°2018-0009/P-RM du 10 janvier 2018 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Vu le Décret n°2019-587/P-RM du 31 juillet 2019 portant régime financier spécifique des Collectivités territoriales ;
- Vu le Décret n°2020-0340/P-RM du 06 août 2020, portant abrogation du Décret n°02-602/P-RM du 30 décembre 2002 fixant la nomenclature budgétaire et comptable des Collectivités territoriales ;
- Vu le Décret n°2020-0011/P-CNSP du 1^{er} septembre 2020 relatif aux attributions des Secrétaires généraux des départements ministériels,

ARRÊTENT :

Article 1^{er} : Le présent arrêté interministériel fixe la nomenclature budgétaire des Collectivités territoriales.

Il détermine les codifications des recettes et des dépenses des budgets des Collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux, définies par le décret portant régime financier spécifique des Collectivités territoriales.

Article 2 : Le budget de la Collectivité territoriale est constitué du budget principal et des budgets annexes.

Les opérations des budgets des Collectivités territoriales se présentent suivant deux types de classifications :

- la classification économique ;
- la classification fonctionnelle.

Des classifications additionnelles sont autorisées pour répondre à des préoccupations spécifiques.

I. CLASSIFICATION ECONOMIQUE DU BUDGET

Article 3 : La classification économique répartit les opérations de recettes et de dépenses de même nature dans les chapitres, articles et paragraphes :

- le chapitre est identifié par les deux premiers caractères du code de la classification des recettes et des dépenses, il est codifié sur deux (02) caractères ;
- l'article est une subdivision du chapitre, il est identifié par les trois premiers caractères du code de la classification, il est codifié sur trois (3) caractères ;
- le paragraphe est une subdivision de l'article, il est identifié par les quatre premiers caractères. Il est donc codifié sur quatre (04) caractères ;
- le sous-paragraphe est une subdivision du paragraphe, il est identifié par les cinq premiers caractères. Il est donc codifié sur cinq (05) caractères ou chiffres.

Cette classification économique obéit également à la structure du budget d'une Collectivité territoriale constituée de deux sections : la section fonctionnement et la section investissement.

Article 4 : Les recettes et les dépenses de fonctionnement sont inscrites respectivement dans des comptes des classes 7 et 6.

Article 5 : En investissement les comptes des classes 1 et 2 décrivent les opérations de recettes et de dépenses budgétaires.

Article 6 : La classification économique de la nomenclature budgétaire est cohérente avec le plan comptable des Collectivités territoriales.

II. CLASSIFICATION PAR FONCTION DU BUDGET

Article 7 : La classification fonctionnelle permet une répartition par secteur d'activités et par grande masse, des dépenses prévues au budget par nature. Elle a pour objet de classer les dépenses budgétaires des Collectivités territoriales selon les objectifs socio-économiques assignés à chaque service conformément à la nomenclature budgétaire.

Article 8 : Les dépenses budgétaires des Collectivités territoriales sont regroupées en neuf (09) fonctions :

- 01 : services généraux des administrations publiques territoriales ;
- 03 : ordre et sécurité publics ;
- 04 : actions économiques ;
- 05 : protection de l'environnement ;
- 06 : logement et équipements collectifs ;
- 07 : santé ;
- 08 : loisirs, culture et culte ;
- 09 : enseignement ;
- 10 : protection sociale.

Article 9 : La codification fonctionnelle s'articule autour des notions de divisions, de groupes et de classes dont l'ensemble est codifié à trois niveaux sur cinq (05) caractères :

- premier niveau : La division, elle est identifiée par deux (02) caractères ;
- deuxième niveau : Le groupe, il est identifié par un (01) caractère ;
- troisième niveau : La classe, elle est identifiée par deux (02) caractères.

Des classes et des sous-classes des groupes définis peuvent être créées.

Le groupe et les classes donnent le détail des moyens par lesquels les objectifs généraux sont atteints.

Article 10 : La codification fonctionnelle des dépenses, tout en prenant en compte les domaines de compétence des Collectivités territoriales, est en conformité avec l'architecture de la nomenclature fonctionnelle telle que prévue par le décret portant Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE).

Article 11 : Les Collectivités territoriales sont tenues de faire apparaître les crédits ouverts au budget sous forme d'une présentation croisée "nature-fonction".

Toutefois, l'application intégrale de la présentation croisée « nature-fonction » n'est exigible qu'à partir des budgets 2022 des Collectivités territoriales.

Article 12 : Le vote de l'organe délibérant de la Collectivité territoriale porte obligatoirement sur la classification par nature et facultativement sur la classification par fonction du budget.

Article 13 : Dans le cadre d'une optimisation dans l'atteinte des résultats escomptés, les Collectivités territoriales peuvent adopter la décomposition de leurs crédits budgétaires en programmes. Le programme peut regrouper, tout ou partie des crédits d'une direction, d'un service, d'un ensemble de directions ou de services de la Collectivité territoriale.

La codification des programmes peut être enrichie par les éléments issus notamment du premier niveau de la classification fonctionnelle ci-dessus définie.

Article 14 : En cas de besoin, les modalités d'exécution des crédits en programme seront précisées par voie réglementaire.

III. CLASSIFICATIONS ADDITIONNELLES DU BUDGET

Article 15 : Des classifications additionnelles sont autorisées pour répondre à des préoccupations spécifiques. A savoir :

- la classification par sources de financement qui permet d'identifier et de suivre les moyens de financement des dépenses budgétaires (fonds propres, dons et prêts intérieurs ou extérieurs) ;
- la classification par bénéficiaire qui établit un lien entre la dépense budgétaire et le bénéficiaire final.

Article 16 : Dans le cadre de la prise en compte dans les budgets des Collectivités territoriales des dépenses imprévues et des reports des résultats de gestion dans les deux sections du budget, des codifications budgétaires particulières sans exécution sont prévues dans la nomenclature budgétaire.

Ces codifications ne font pas l'objet d'émission de titres ou de mandats. Ils ne comportent donc pas d'articles. Il s'agit des lignes ci-après :

- 020 « Dépenses imprévues d'investissement » ;
- 022 « Dépenses imprévues de fonctionnement » ;
- 001 « Solde excédentaire de la section d'investissement reporté » ;
- 002 « Résultat excédentaire de la section de fonctionnement reporté » ;
- 003 « Solde déficitaire de la section d'investissement reporté » ;
- 004 « Résultat déficitaire de la section de fonctionnement reporté ».

Les lignes 020 et 022 servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature ; elles ne donnent donc pas lieu à émission de mandats.

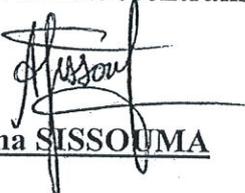
Les lignes 001, 002, 003 et 004 participent à l'équilibre du budget ; elles ne donnent pas lieu à émission de titres ou de mandats.

L'introduction de ces lignes budgétaires contribue à améliorer la qualité des documents budgétaires par le respect de la réglementation en matière des comptes autorisés pour l'ordonnateur d'une part, et assurer la continuité de la gestion par la prise en compte des excédents ou les déficits issus du compte administratif d'autre part.

Article 17 : Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique et le Directeur Général des Collectivités territoriales sont chargés de l'application du présent arrêté interministériel.

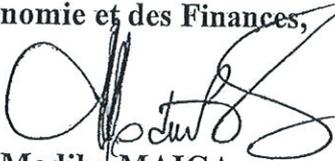
Article 18 : Le présent arrêté interministériel sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Secrétaire Général
du ministère de l'Administration
territoriale et de la Décentralisation,**


Adama SISSOUMA

Bamako, le **25 SEP. 2020**

**Le Secrétaire Général du ministère de
l'Economie et des Finances,**


Modibo MAIGA

AMPLIATIONS :

Original.....1
Pdence -SGG-AN-CS..... 4
AN-CESC-CC-HCJ.....4
TtesDtionsGrales et Nles MEF..11
Tous Gouverneurs de Région....15
ACCT – PGT – RGD..... 3
Ttes Très. Rég.....9
Ttes perceptions.....91

<p>Faint text in the top-left cell of the table.</p>	<p>Faint text in the top-right cell of the table.</p>
--	---

<p>Faint text in the middle-left cell of the table.</p>	<p>Faint text in the middle-right cell of the table.</p>
---	--

<p>Faint text in the bottom-left cell of the table.</p>	<p>Faint text in the bottom-right cell of the table.</p>
---	--

2475 /MEF-MATD-
SG DU 25 SEP. 2020

ANNEXE A L'ARRETE INTERMINISTERIEL N°2020-
FIXANT LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES

I. CLASSIFICATION PAR NATURE

I. 1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

I.1.1. CLASSIFICATION DES RECETTES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
DLTG - OK *st*

CLASSE 7 : COMPTES DES PRODUITS PAR NATURE

70. Ventes des Produits et Services

71. Recettes fiscales

72. Recettes non fiscales

73. Dotations, Transferts et Subventions

74. Dons Programmes, Legs et Fonds de Concours

75. Recettes exceptionnelles

77. Produits financiers et Produits assimilés

78. Transferts de charges

79. Reprises sur provisions

Chapitres	Articles	Paragraphes	Sous-Parag	LIBELLES
70				VENTES DE PRODUITS ET DE SERVICES
	701			Ventes de produits
		7011		<i>Ventes de récoltes</i>
		7012		<i>Ventes de produits forestiers</i>
		7013		<i>Vente d'eau</i>
		7014		<i>Redevances d'eau</i>
		7015		<i>Vente d'animaux de fourrière</i>
		7016		<i>Vente de terrains aménagés</i>
	702			Recettes de prestations de services
		7021		<i>Travaux facturés</i>
		7022		<i>Frais de restauration</i>
		7023		<i>Frais d'inscription, de scolarité</i>
	703			Variation de stocks de produits et de services
		7031		<i>Variation des stocks des produits en cours</i>
		7032		<i>Variation des services en cours</i>
		7033		Variation des produits finis
		70331		<i>Variation des produits finis autres que gisements et carrières</i>
		70332		<i>Variation des stocks gisements et carrières</i>
	709			Autres ventes de produits et services
		7099		<i>Autres ventes de produits et services</i>

71			RECETTES FISCALES
	711		Impôts directs locaux
		7111	<i>Impôts sur les personnes</i>
		71111	<i>Taxe de développement régional et local</i>
		71112	<i>Taxe de voirie</i>
		7112	Impôts liés à l'activité
		71121	<i>Patentes</i>
		71122	<i>Licences</i>
		71123	<i>Taxe sur les charrettes</i>
		71124	<i>Taxe sur les embarcations</i>
		71125	<i>Taxe sur les établissements de nuits et dancing</i>
		71126	<i>Taxe sur les débits de boissons et gargotes</i>
		71127	<i>Impôts sur les Traitements et Salaires-ITS (personnel de la collectivité)</i>
		71128	<i>Taxe foncière</i>
	712		Impôts indirects locaux
		7121	<i>Impôts indirects locaux</i>
	713		Taxes locales et assimilées
		7131	<i>Taxe sur le bétail</i>
		7132	<i>Taxe sur les armes à feu</i>
		7133	<i>Taxe sur les moulins</i>
		7134	<i>Taxe additionnelle sur l'exploitation minière et l'exploitation de carrière</i>
		7135	<i>Taxe de délivrance de la carte d'orpaillage</i>
	714		Fiscalité partagée
		7141	<i>Fiscalité partagée</i>
	715		Ristournes, restitutions sur les impôts et taxes d'Etat
		7151	<i>Ristournes, restitutions sur les impôts et taxes d'Etat</i>
	716		Centimes additionnels et impôts synthétiques
		7161	<i>Centimes additionnels et impôts synthétiques</i>
	719		Autres recettes fiscales
		7191	<i>Taxe sur les distributeurs automatiques et appareils de jeux installés dans les lieux publics</i>
		7192	<i>Taxe ou vignette sur les cycles à moteur à deux ou trois roues et bicyclettes</i>
		7193	<i>Taxe sur la publicité et l'affichage</i>
		7194	<i>Taxe sur les autorisations de spectacles et divertissements</i>
		7195	<i>Taxe sur l'autorisation de construire</i>
		7196	<i>Taxe de sortie des véhicules de transport dans les gares routières</i>
		7197	<i>Taxe sur l'usage privatif du domaine public</i>
		7199	<i>Autres recettes fiscales</i>
72			RECETTES NON FISCALES
	721		Revenus du domaine
		7211	<i>Permis d'occuper</i>
		7212	<i>Redevance pour appareils distributeurs d'essence</i>

	7213		<i>Redevances d'éclairage public</i>
	7214		<i>Concessions, redevances et taxes funéraires/pompes funèbres (inhumations et exhumations)</i>
	7215		Revenus des biens meubles et immeubles
		72151	<i>Loyers des logements</i>
		72152	<i>Loyers des magasins appartenant à la collectivité</i>
		72153	<i>Loyers des installations sportives</i>
		72159	<i>Autres revenus des biens meubles et immeubles</i>
	7216		<i>Redevance de péage routier</i>
	7217		<i>Redevances versées par les fermiers et concessionnaires</i>
722			Droits et frais administratifs
	7221		<i>Redevance d'enlèvement des ordures ménagères</i>
	7222		<i>Redevances et droits des services à caractère culturel</i>
	7223		<i>Redevances et droits des services à caractère sportif</i>
	7224		Redevances et droits des services à caractère sanitaire
		72241	<i>Redevances des latrines</i>
		72242	<i>Redevance sanitaires, désinsectisations</i>
		72249	<i>Autres redevances et droits des services à caractère sanitaire</i>
	7225		Redevances et droits des services à caractère administratif
		72251	<i>Légalisation de signatures</i>
		72252	<i>Livrets de famille</i>
		72253	<i>Délivrance d'actes d'état civil et de copies</i>
		72259	<i>Autres redevances et droits des services à caractère administratif</i>
	7226		<i>Redevances et droits des services à caractère social</i>
	7227		<i>Redevances et droits des services à caractère périscolaire et d'enseignement</i>
	7229		<i>Autres redevances et droits</i>
723			Droits de place dans les marchés, foires et marchands ambulants
	7231		<i>Droits de place sur les marchés, foires et marchands ambulants (dont animaux)</i>
724			Produits du sol et du sous-sol
		7241	<i>Produits du sol et du sous-sol</i>
725			Droits de mutations de biens
		7251	<i>Droits de mutations de biens</i>
726			Droits de stationnement et d'occupation du domaine public
		7261	<i>Droits de stationnement des taxis et véhicules de transport en commun</i>
		7269	<i>Autres droits d'occupation du domaine public</i>
727			Amendes forfaitaires de police
		7271	<i>Amendes forfaitaires de police</i>
728			Produits des quêtes et contributions volontaires
		7281	<i>Produits des quêtes et contributions volontaires</i>
729			Autres recettes non fiscales
		7291	<i>Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel</i>

		7292	Mise à disposition du personnel facturé
		7293	Remboursement des frais autres que le personnel
		7294	Recouvrement après admission en non valeur
		7295	Mandats annulés sur exercices clos
		7296	Droit de fourrière
		7297	Location des véhicules
		7298	Location de matériels
		7299	Diverses recettes non fiscales
73			DOTATIONS, TRANSFERTS, SUBVENTIONS
	731		Dotations reçues de l'Etat
		7311	Dotations générales de décentralisation
		73111	Dotation pour salaires du personnel enseignant
		73112	Dotation au fonctionnement des établissements scolaires
		73113	Dotation pour le fonctionnement des Cantines Scolaires
		73114	Dotation pour l'appui direct à l'amélioration des rendements scolaires
		73115	Dotation pour salaires du personnel des structures de la Santé
		73116	Dotation au fonctionnement des structures de la santé
		73119	Autres dotation générale de décentralisation
		7312	Dotation du fonds de péréquation
	732		Transferts reçus d'autres Collectivités territoriales
		7321	Transferts reçus d'autres Collectivités territoriales Régions
		7322	Transferts reçus d'autres Collectivités territoriales Cercles
		7323	Transferts reçus d'autres Collectivités territoriales Communes
		7324	Transferts reçus d'autres Collectivités territoriales Districts
		7325	Transferts reçus d'autres Collectivités territoriales Inter collectivités
	733		Transferts reçus des budgets annexes
		7331	Transferts reçus des budgets annexes
	734		Transferts reçus des établissements publics locaux ou nationaux
		7341	Transferts reçus des établissements publics locaux
		7342	Transferts reçus des établissements publics nationaux
	735		Subventions de fonctionnement
		7351	Subventions de fonctionnement de l'Etat
		7352	Subventions de fonctionnement des Collectivités Territoriales
		7353	Subventions de fonctionnement Inter-Collectivités Territoriales
		7354	Subventions de fonctionnement des Etablissements publics nationaux
		7355	subventions de fonctionnement d'organismes internationaux et étrangers
	739		Autres dotations, transferts et subventions
		7391	Autres dotations, transferts et subventions de fonctionnement reçus à l'intérieur
		7392	Autres dotations, transferts et subventions de fonctionnement reçus à l'extérieur
74			DONS PROGRAMMES, LEGS ET FONDS DE CONCOURS
	741		Dons programmes et legs intérieur

	7411		<i>Dons programmes et legs intérieur</i>
742			Dons programmes et legs extérieur
	7421		<i>Dons programmes et legs extérieur</i>
743			Fonds de concours
	7431		<i>Participations au fonctionnement des établissements scolaires</i>
	7432		<i>Participations au fonctionnement des structures de santé</i>
	7439		<i>Autres participations</i>
749			Autres dons programmes, legs et fonds de concours
	7499		<i>Autres dons programmes, legs et fonds de concours</i>
75			RECETTES EXCEPTIONNELLES
751			Remises, annulations, réduction de mandats ou mandats atteints de déchéances
	7511		<i>Remises de dettes obtenues</i>
	7512		<i>Annulation ou réduction de mandats</i>
	7513		<i>Mandats atteints par la déchéance quadriennale</i>
752			Ventes aux enchères publiques des éléments du patrimoine de la Collectivité territoriale
	7521		<i>Ventes aux enchères publiques des éléments du patrimoine de la Collectivité territoriale</i>
753			Restitutions à la Collectivité territoriale de sommes indûment payées
	7531		<i>Restitutions à la Collectivité territoriale de sommes indûment payées</i>
754			Produits des cessions d'immobilisations
	7541		<i>Produits des cessions</i>
	7542		<i>Différence sur réalisations négatives transférées en investissement</i>
755			Redevances des services concédés ou affermés
	7551		<i>Redevances des services concédés ou affermés</i>
756			Excédents des services à comptabilité distincte revenant au budget Principal
	7561		<i>Excédents reversés par les régies</i>
	7562		<i>Excédents reversés par les budgets annexes</i>
	7569		<i>Autres excédents des services à comptabilité distincte revenant au budget Principal</i>
757			Subventions exceptionnelles
	7571		<i>Subventions reçues à titre exceptionnel</i>
758			Rectification sur exercice clos
	7581		<i>Mandats annulés sur exercices clos</i>
	7589		<i>Autres rectification sur exercices clos</i>
759			Autres recettes exceptionnelles
	7591		<i>Recouvrement sur créances admises en non valeur</i>
	7592		<i>Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat</i>
	7593		<i>Excédent d'investissement transféré au compte de résultat</i>
	7594		<i>Travaux en régie</i>

		7599		<i>Autres recettes exceptionnelles</i>
77				PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS ASSIMILES
	771			Intérêts sur dépôt à terme
		7711		<i>Intérêts sur dépôt à terme</i>
	772			Revenus des titres de placement
		7721		<i>Revenus des titres de placement</i>
	773			Intérêts de prêts et créances
		7731		<i>Intérêts de prêts et créances</i>
	774			Revenus des autres immobilisations financières
		7741		<i>Revenus des autres immobilisations financières</i>
	775			Produits de participation
		7751		<i>Produits de participation</i>
	776			Gains de change
		7761		<i>Gains de change</i>
	777			Gains sur cession de titre de placement
		7771		<i>Gains sur cession de titre de placement</i>
	778			Reprise de subventions d'investissement
		7781		<i>Reprise de subventions d'investissement</i>
	779			Autres produits financiers
		7799		<i>Autres produits financiers</i>
78				TRANSFERTS DE CHARGES
	781			Transfert de charges courantes
		7811		<i>Transferts de charges courantes</i>
	782			Transfert de charges financières
		7821		<i>Transfert de charges financières</i>
	789			Autres transferts de charges
		7899		<i>Autres transferts de charges</i>
79				REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS
	791			Reprise sur provisions à caractère financier
		7911		<i>Reprise sur provisions à caractère financier</i>
	792			Reprise sur provisions pour dépréciation
		7921		<i>Reprise sur provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles</i>
		7922		<i>Reprise sur provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles</i>
		7923		<i>Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants</i>

I.1.2. CLASSIFICATION DES DEPENSES

CLASSE 6 : COMPTES DES CHARGES PAR NATURE	
60.	Achats des biens
61.	Acquisitions des Services
62.	Autres Services
63.	Subventions
64.	Transferts
65.	Charges exceptionnelles
66.	Charges de Personnel
67.	Frais financiers, Impôts et Taxes
68.	Dotations aux Amortissements
69.	Dotations aux Provisions

Chap.	Art.	Parag.	Sous-Parag.	LIBELLES
60				ACHAT DE BIENS
	601			Matières, matériel et fournitures
		6011		<i>Fournitures de bureau stockées</i>
			60111	<i>Fournitures et petits matériels</i>
			60112	<i>Fournitures liées à l'informatique</i>
			60113	<i>Fournitures : livres, cassettes, vidéo etc. ...</i>
			60119	<i>Autres fournitures de bureau stocké</i>
		6012		<i>Produits biomédicaux, médicaux</i>
		6013		<i>Produits d'entretien et de nettoyage</i>
		6014		<i>Produits agricoles et alimentaires</i>
		6015		<i>Vignettes et autres valeurs inertes</i>
		6016		<i>Pièces de rechanges matériels</i>
		6017		<i>Fournitures livres et matériels scolaires</i>
		6019		<i>Autres Matières, matériel et fournitures</i>
	603			Variation des stocks de biens achetés
		6031		<i>Variation des stocks des marchandises</i>
		6032		<i>Variation des stocks des matières premières et fournitures liées</i>
		6033		<i>Variation de stocks d'autres approvisionnements</i>
		6034		<i>Variation des stocks de terrains à aménager</i>
		6039		<i>Autres variations des stocks de biens fongibles achetés</i>
	605			Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie
		6051		<i>Eau</i>
		6052		<i>Electricité</i>
		6053		<i>Gaz</i>
		6054		<i>Carburant</i>
		6055		<i>Lubrifiants</i>
		6056		<i>Combustibles</i>
		6059		<i>Autres sources d'énergie</i>
	606			Matériel et fournitures spécifiques
		6061		<i>Petits matériels et outillage (habillement, matériels de voirie, etc)</i>
		6062		<i>Achats de matériaux de production (fer, bois, ...)</i>
		6063		<i>Fournitures d'atelier, d'usine et de laboratoire</i>

		6064		<i>Climatiseur</i>
		6065		<i>Ventilateur</i>
		6066		<i>Téléphone, Fax, Téléx</i>
		6067		<i>Fournitures d'entretien non stockables</i>
		6068		<i>Fournitures de bureau non stockables</i>
	609			Autres achats de biens
		6099		<i>Autres achats de biens</i>
61				ACQUISITIONS DE SERVICES
	611			Frais de transport et de mission
		6111		<i>Frais de transport du personnel administratif à l'intérieur du pays</i>
		6112		<i>Frais de transport du personnel administratif à l'extérieur du pays</i>
		6113		<i>Frais de transport des élus locaux à l'intérieur du pays</i>
		6114		<i>Frais de transport des élus locaux à l'extérieur du pays</i>
		6115		<i>Frais de mission du personnel administratif à l'intérieur du pays</i>
		6116		<i>Frais de mission du personnel administratif à l'extérieur du pays</i>
		6119		<i>Autres frais de transport et de missions</i>
	612			Loyers, charges locatives et de copropriété
		6121		<i>Loyers de terrains</i>
		6122		<i>Loyers de bâtiments</i>
		6123		<i>Loyers de matériels et outillages</i>
		6129		<i>Autres loyers, charges locatives et de copropriétés</i>
	613			Frais de télécommunications
		6131		<i>Frais postaux</i>
		6132		<i>Frais de téléphones et fax</i>
		6139		<i>Autres frais de télécommunication</i>
	614			Entretien, réparation et maintenance
		6141		Entretien et réparation sur biens immobiliers
		61411		<i>Entretien de terrains</i>
		61412		<i>Entretien de Bâtiments</i>
		61413		<i>Entretiens de Voiries et de réseaux</i>
		61414		<i>Bois et forêts</i>
		61419		<i>Autres entretiens et réparations sur biens immobiliers</i>
		6142		Entretien, réparation sur biens mobiliers
		61421		<i>Entretien et réparation de matériel roulant</i>
		61429		<i>Autres Entretien et réparation sur biens mobiliers</i>
		6143		<i>Entretien et réparation des équipements informatiques</i>
		6144		<i>Entretien et réparation des climatiseurs</i>
		6145		<i>Entretien et réparation plomberie</i>
		6146		<i>Maintenance</i>
		6149		<i>Autres entretiens, réparations et maintenances</i>
	615			Assurances
		6151		<i>Assurances multirisques</i>
		6152		<i>Assurances de matériels de transport</i>
		6153		<i>Assurance responsabilité de la collectivité</i>
		6159		<i>Autres primes d'assurances</i>
	617			Frais de relations publiques
		6171		<i>Fêtes, réceptions, cérémonies et activités artistiques, culturelles et</i>

			<i>sportives</i>
		6172	<i>Foires et expositions</i>
		6173	<i>Frais de colloques, séminaires, conférences, réceptions</i>
		6179	<i>Autres frais de relations publiques</i>
	618		Dépenses de communication
		6181	<i>Annonces et insertions</i>
		6182	<i>Catalogue, imprimés publicitaires</i>
		6183	<i>Publications</i>
		6184	<i>Cadeaux aux partenaires</i>
		6189	<i>Autres dépenses de communication</i>
62			AUTRES SERVICES
	621		Frais bancaires
		6211	<i>Frais bancaires- agios banques</i>
		6212	<i>Frais bancaires- Frais et commissions</i>
	622		Prestation de services
		6221	<i>Frais de gardiennage et de surveillance</i>
		6222	<i>Frais de nettoyage</i>
		6223	<i>Frais de vacation et de surveillance</i>
		6224	<i>Visite technique</i>
		6229	<i>Autres prestations de service</i>
	623		Frais de formation du personnel
		6231	<i>Frais de formation du personnel</i>
	624		Redevances pour brevets, licences et logiciels
		6241	<i>Redevances pour brevets, licences, logiciels et droits similaires</i>
	625		Travaux d'exploitation à l'entreprise
		6251	<i>Travaux d'exploitation à l'entreprise</i>
	626		Études, recherches et documentation
		6261	<i>Études et recherches</i>
		6262	<i>Achats de travaux, matériels et équipements (lotissement)</i>
		6263	<i>Documentation Générale</i>
		6264	<i>Documentation spécifique</i>
		6269	<i>Autres études, recherches et documentation</i>
	627		Rémunération d'intermédiaires et de conseil
		6271	<i>Indemnités aux comptables</i>
		6272	<i>Honoraires</i>
		6273	<i>Frais d'actes et de contentieux</i>
		6279	<i>Autres rémunération d'intermédiaires et de conseil</i>
	629		Autres acquisitions de services
		6291	<i>Frais de recrutement de personnel</i>
		6292	<i>Missions</i>
		6293	<i>Frais de déménagement</i>
		6299	<i>Autres acquisitions de services</i>
63			SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
	631		Subventions aux associations de la société civile
		6311	<i>Subventions aux associations de la société civile</i>
	632		Subventions aux entreprises et Collectivités publiques
		6321	<i>Subventions aux entreprises publiques</i>

	6322		<i>Subventions aux Collectivités territoriales</i>
		63221	<i>Subventions aux Collectivités territoriales-Régions</i>
		63222	<i>Subventions aux Collectivités territoriales-Cercles</i>
		63223	<i>Subventions aux Collectivités territoriales-Communes</i>
		63224	<i>Subventions aux Collectivités territoriales-District</i>
		63225	<i>Subventions aux Collectivités territoriales- Inter collectivités</i>
	633		Subventions aux organisations Socio- professionnelles
		6331	<i>Subventions aux organisations Socio- professionnelles</i>
	639		Autres subventions de fonctionnement
		6399	<i>Autres subventions de fonctionnement</i>
64			TRANSFERTS
	641		Transferts aux établissements publics locaux ou nationaux
		6411	<i>Transferts aux établissements publics locaux</i>
		6412	<i>Transferts aux établissements publics nationaux</i>
	642		Transferts à d'autres Collectivités territoriales
		6421	<i>Transferts aux Collectivités territoriales-Régions</i>
		6422	<i>Transferts aux Collectivités territoriales-Cercles</i>
		6423	<i>Transferts aux Collectivités territoriales-Communes</i>
		6424	<i>Transferts aux Collectivités territoriales-District</i>
		6425	<i>Transferts aux Collectivités territoriales-Inter collectivités</i>
	643		Transferts aux administrations publiques
		6431	<i>Transferts aux administrations publiques</i>
	645		Prélèvement sur les recettes de fonctionnement
		6451	<i>Prélèvement obligatoire sur les recettes de fonctionnement</i>
	646		Transferts aux organisations nationales et internationales
		6461	<i>Transferts aux organisations nationales</i>
		6462	<i>Transferts aux organisations internationales</i>
	647		Transferts à d'autres budgets
		6471	<i>Budgets annexes</i>
		6472	<i>Budgets inter-collectivités</i>
		6479	<i>Autres transferts à d'autres budgets</i>
	648		Pensions de retraites du personnel de la Collectivité territoriale
		6481	<i>Pensions de retraites du personnel de la Collectivité territoriale</i>
	649		Autres transferts
		6491	<i>Bourses, pensions alimentaires et indemnités de stages</i>
		6492	<i>Secours et aides aux indigents</i>
		6495	Cotisations obligatoires
		64951	<i>Association des Régions du Mali</i>
		64952	<i>Association des Collectivités Cercles du Mali</i>
		64953	<i>Association des Municipalités du Mali</i>
		6499	<i>Autres transferts</i>
65			CHARGES EXCEPTIONNELLES
	651		Annulation ou réduction de titres de recettes sur exercices précédent et antérieurs
		6511	<i>Annulation ou réduction de titres de recettes sur exercices précédent et antérieurs</i>
	652		Condamnations et transactions

	6521		<i>Intérêts moratoires et pénalités sur marchés</i>
	6522		<i>Amendes fiscales et pénales</i>
	6529		<i>Autres condamnations et transactions</i>
653			Restitutions au tiers de trop perçu et dégrèvement
	6531		<i>Restitutions au tiers de trop perçu et dégrèvement</i>
654			Valeurs comptables des immobilisations cédées et mises au rebut
	6541		<i>Valeurs comptables des cessions d'immobilisations</i>
	6542		<i>Différence sur réalisations positives transférées en investissement</i>
655			Charge des services concédés ou affermés
	6551		<i>Charge des services concédés ou affermés</i>
656			Déficit des services à comptabilité distincte revenant au budget général
	6561		<i>Déficit des services à comptabilité distincte revenant au budget général</i>
657			Indemnités, frais de mission et de formation dus aux élus locaux
	6571		<i>Indemnités dus aux élus locaux</i>
	6572		<i>Frais de mission dus aux élus locaux</i>
	6573		<i>Frais de formation dus aux élus locaux (stages et séminaires)</i>
	6574		<i>Frais de représentation</i>
658			Rectification sur exercices clos
	6581		<i>Rectification sur exercices clos</i>
659			Autres charges exceptionnelles
	6591		<i>Subventions de fonctionnement accordées à titre exceptionnel</i>
	6592		<i>Pertes sur créances irrécouvrables</i>
	6599		<i>Autres charges exceptionnelles</i>
66			CHARGES DE PERSONNEL
661			Traitements et salaires en espèces
	6611		<i>Traitements et salaires en espèces-Personnel titulaire</i>
	6612		<i>Traitements et salaires en espèces-Personnel non titulaire</i>
663			Primes et indemnités
	6631		<i>Primes et indemnités-Personnel titulaire</i>
	6632		<i>Primes et indemnités-Personnel non titulaire</i>
	6633		<i>Heures supplémentaires</i>
664			Cotisations sociales
	6641		<i>Cotisations aux caisses de retraite</i>
	66411		<i>Caisse Malienne de Sécurité Sociale- CMSS</i>
	66412		<i>Institut National de Prévoyance Sociale-INPS</i>
	6642		<i>Cotisations à l'assurance maladie</i>
	66421		<i>Caisse Nationale d'Assurance Maladie- CANAM</i>
	6649		<i>Autres cotisations sociales</i>
665			avantages en nature au personnel
	6651		<i>avantages en nature au personnel</i>
666			Prestations sociales
	6661		<i>Prestations sociales-allocations</i>
669			Autres dépenses de personnel
	6699		<i>Autres dépenses de personnel</i>
67			FRAIS FINANCIERS, IMPOPTS ET TAXES
671			Intérêts et frais financiers sur la dette

	6711		<i>Intérêts sur la dette intérieure</i>
	6712		<i>Intérêts sur la dette extérieure</i>
	6713		<i>Frais financier sur dette intérieure</i>
	6714		<i>Frais financier sur dette extérieure</i>
672			Pertes sur cessions de titres de placement
	6721		<i>Pertes sur cessions de titres de placement</i>
673			Transfert de produits
	6731		<i>Transfert de produits</i>
674			Pertes sur autres immobilisations financières
	6741		<i>Pertes sur autres immobilisations financières</i>
676			Pertes de change
	6761		<i>Pertes de change</i>
677			Impôts et Taxes
	6771		<i>Impôts et taxes directs</i>
	6772		<i>Impôts et taxes indirects</i>
	6773		<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>
	6774		<i>Droits de mutation</i>
	6775		<i>Vignettes</i>
679			Autres frais financiers, impôts et taxes
	6799		<i>Autres frais financiers, impôts et taxes</i>
68			DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
681			Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles
	6811		<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles</i>
682			Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles
	6821		<i>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles</i>
683			Dotations aux amortissements à caractère financier
	6831		<i>Dotations aux amortissements à caractère financier</i>
69			DOTATIONS AUX PROVISIONS
691			Dotations aux provisions pour risques et charges et pour dépréciation
	6911		Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation
		69111	<i>Dotations aux provisions pour risques d'exploitation</i>
		69112	<i>Dotations aux provisions pour charges d'exploitation</i>
	6912		Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles
		69121	<i>Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles</i>
		69122	<i>Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles</i>
	6913		<i>Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks</i>
	6914		<i>Dotations aux provisions pour dépréciation des créances</i>
	6915		<i>Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs</i>
692			Dotations aux provisions à caractère financier
	6921		<i>Dotations aux provisions à caractère financier</i>
693			Provisions pour grosses réparations
	6931		<i>Provisions pour grosses réparations</i>
699			Autres dotations aux provisions
	6999		<i>Autres dotations aux provisions</i>

I. 2. SECTION INVESTISSEMENT

II.2.1. CLASSIFICATION DES RECETTES

CLASSE 1 : COMPTES DE RESSOURCES DURABLES
10. Dotations-subventions-dons et legs en capital
11. Réserves
14. Dons projets et legs
16. Emprunts et dettes à court, moyen et long terme et dettes assimilées
18.-Dettes liées aux comptes rattaches
19. Provisions financières pour risques et charges
26. Prises de participation, dépôts et cautionnements
27. Prêts, créances, avances et acomptes
28. Amortissements
29. Provisions pour dépréciation
39. Provisions pour dépréciation des stocks
49. Dépréciations et risques provisionnes
59. Provision pour dépréciation des comptes financiers

Chap	Art.	Parag	Sous-Parag.	LIBELLES
10				DOTATIONS-SUBVENTIONS-DONS ET LEGS EN CAPITAL
	101			Dotations reçues de l'Etat
		<i>1011</i>		<i>Dotation de base (valeur du patrimoine intégré)</i>
			10111	<i>Comptes d'intégration des immobilisations incorporelles</i>
			10112	<i>Comptes d'intégration des acquisitions et aménagement des sols et sous-sols</i>
			10113	<i>Comptes d'intégration des acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles</i>
			10114	<i>Comptes d'intégration des acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier</i>
			10115	<i>Comptes d'intégration des titres de participation, dépôts et cautionnement</i>
			10116	<i>Comptes d'intégration des prêts, créances, avances et acomptes</i>
		<i>1012</i>		<i>Fonds globalisés d'investissement : Etat et collectivités publiques</i>
			10121	<i>Fonds globalisés d'investissement de l'Etat</i>
			10122	<i>Fonds globalisés d'investissement des Collectivités territoriales nationales</i>
			10123	<i>Fonds globalisés d'investissement Inter- Collectivités territoriales</i>
			10124	<i>Fonds globalisés d'investissement des partenaires techniques et financiers</i>
			10125	<i>Fonds globalisés d'investissement des Collectivités territoriales étrangères</i>
	102			Fonds de concours
		<i>1021</i>		<i>Fonds de concours de l'Etat</i>

		1022	<i>Fonds de concours d'autres Collectivités territoriales nationales</i>
		1023	<i>Fonds de concours Inter- Collectivités territoriales</i>
		1024	<i>Fonds de concours des partenaires techniques et financiers</i>
		1025	<i>Fonds de concours des Collectivités territoriales étrangères</i>
		1026	<i>Fonds de concours des établissements publics nationaux</i>
103			Dotations complémentaires
		1031	<i>Dotations complémentaires</i>
104			Dons et legs en capital
		1041	<i>Dons et legs en capital intérieur</i>
		1042	<i>Dons et legs en capital extérieur</i>
105			Subventions d'investissement
		1051	<i>Subventions d'investissements de l'Etat</i>
		1052	<i>Subventions d'investissements des Collectivités Territoriales</i>
		1053	<i>Subventions d'investissements Inter-Collectivités Territoriales</i>
		1054	<i>Subventions d'investissements des Etablissements publics nationaux</i>
		1055	<i>subventions d'investissements d'organismes internationaux et étrangers</i>
109			Autres dotations, subventions, dons et legs en capital
		1091	<i>Affectation (chez l'affectataire)- mise à disposition (chez le bénéficiaire)</i>
		1099	<i>Autres dotations, subventions, dons et legs en capital</i>
11			RESERVES
111			Excédent de fonctionnement capitalisé
		1111	<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>
112			Différences sur réalisation de biens meubles et immeubles
		1121	<i>Différences positives sur réalisation de biens meubles et immeubles</i>
		1122	<i>Différences négatives sur réalisation de biens meubles et immeubles</i>
14			DONS PROJETS ET LEGS
141			Dons projets et legs intérieur
		1411	<i>Dons projets et legs intérieur</i>
142			Dons projets et legs extérieur
		1421	<i>Dons projets et legs extérieur</i>
149			Autres dons projets et legs
		1499	<i>Autres dons projets et legs</i>
16			EMPRUNTS ET DETTES A COURT, MOYEN ET LONG TERME ET DETTES ASSIMILEES
161			Emprunts et dettes à court terme
		1611	<i>Emprunts et dettes à court terme intérieur</i>
		1612	<i>Emprunts et dettes à court terme extérieur</i>
162			Emprunts et dettes à moyen terme
		1621	<i>Emprunts et dettes à moyen terme intérieur</i>
		1622	<i>Emprunts et dettes à moyen terme extérieur</i>
163			Emprunts et dettes à long terme
		1631	<i>Emprunts et dettes à long terme intérieur</i>

		1632		<i>Emprunts et dettes à long terme extérieur</i>
	164			Dépôts et cautionnements reçus
		1641		<i>Dépôts reçus</i>
		1642		<i>Cautionnements reçus</i>
	169			Autres emprunts et dettes assimilées
		1691		<i>Intérêts courus</i>
		1699		<i>Autres emprunts et dettes assimilées</i>
18				DETTES LIEES AUX COMPTES RATTACHES
	181			Dettes liées à des participations
		1811		<i>Dettes liées à des participations</i>
	182			Dettes liées aux comptes de liaison
		1821		<i>Dettes liées aux comptes de liaison</i>
	189			Autres dettes
		1899		<i>Autres dettes</i>
19				PROVISIONS FINANCIERES POUR RISQUES ET CHARGES
	191			Provisions pour risques et charges d'exploitation
		1911		<i>Provisions pour risques d'exploitation</i>
		1912		<i>Provisions pour charges d'exploitation</i>
	192			Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices
		1921		<i>Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices</i>
	199			Autres provisions pour risques et charges
		1999		<i>Autres provisions pour risques et charges</i>
26				PRISES DE PARTICIPATION, DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS
	261			Prises de participations à l'intérieur
		2611		<i>Prises de participations à l'intérieur</i>
	262			Prises de participations à l'extérieur
		2621		<i>Prises de participations à l'extérieur</i>
	263			Part dans les associations, syndicats et organismes publics
		2631		<i>Part dans les associations, syndicats et organismes publics</i>
	264			Dépôts et cautionnements
		2641		Dépôts
		26411		<i>Dépôts pour loyer d'avance</i>
		26412		<i>Dépôts pour l'électricité</i>
		26413		<i>Dépôts pour eau</i>
		26414		<i>Dépôts pour le gaz</i>
		26415		<i>Dépôts pour le téléphone, le télex, la télécopie</i>
		2642		Cautionnements
		26421		<i>Cautionnements sur marchés publics</i>
		26422		<i>Cautionnements des comptables secondaires</i>
		26423		<i>Cautionnements sur autres opérations</i>
	266			Titres déposés en nantissement
		2661		<i>Titres déposés en nantissement</i>

	269		Autres prises de participations et cautionnements
		2699	<i>Autres prises de participations et cautionnements</i>
27			PRETS, CREANCES, AVANCES ET ACOMPTES
	271		Prêts, créances et avances
		2711	<i>Prêts au personnel</i>
		27111	<i>Prêts immobiliers</i>
		27112	<i>Prêts mobiliers et d'installation</i>
		27119	<i>Autres prêts au personnel</i>
		2712	Créances sur les collectivités publiques
		27121	<i>Créances sur l'Etat</i>
		27122	<i>Créances sur les établissements publics nationaux</i>
		27123	<i>Créances sur les collectivités territoriales</i>
	272		Avances et acomptes versés sur immobilisation Incorporelles
		2721	<i>Avances et acomptes versés sur immobilisation Incorporelles</i>
	273		Avances et acomptes versés sur immobilisation Corporelles
		2731	<i>Avances et acomptes versés sur immobilisation Corporelles</i>
28			AMORTISSEMENTS
	281		Amortissements des immobilisations incorporelles
		2811	<i>Amortissements Frais d'études de recherches et de développement</i>
		2812	<i>Amortissements Brevets, licences, concessions et droits similaires</i>
		2813	<i>Amortissements des logiciels</i>
		2814	<i>Amortissements marques</i>
		2815	<i>Amortissements des droits au bail</i>
		2816	<i>Amortissements des autres droits et valeurs incorporelles</i>
		2819	<i>Amortissements des autres immobilisations incorporelles</i>
	283		Amortissements des acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
		2831	<i>Amortissements des bâtiments administratifs à usage de bureau</i>
		2832	<i>Amortissements des bâtiments administratifs à usage de logement</i>
		2833	<i>Amortissements des bâtiments administratifs à usage technique</i>
		2834	<i>Amortissements des ouvrages</i>
		2835	<i>Amortissements des infrastructures</i>
		2836	<i>Amortissements des réseaux informatiques</i>
		2838	<i>Amortissements des bâtiments mis en concession</i>
		2839	<i>Amortissements des autres acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles</i>
	284		Amortissement des acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
		2841	<i>Amortissement du mobilier et matériel de bureau et de logement</i>
		2842	<i>Amortissement du matériel informatique de bureau</i>
		2843	<i>Amortissement du matériel de transport de service et de fonction</i>
		2844	<i>Amortissement du matériel et outillages techniques</i>

		2845		<i>Amortissement du matériel de transport en commun et de marchandises</i>
		2848		<i>Amortissement du Cheptel</i>
		2849		<i>Amortissement des autres des acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier</i>
29				PROVISIONS POUR DEPRECIATION
	291			Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
		2911		<i>Provisions pour dépréciation des frais d'études, de recherches et de développement</i>
		2912		<i>Provisions pour dépréciation des brevets, licences concessions et droits similaires</i>
		2913		<i>Provisions pour dépréciation des logiciels</i>
		2914		<i>Provisions pour dépréciation des marques</i>
		2915		<i>Provisions pour dépréciation des droits au bail</i>
		2916		<i>Provisions pour dépréciation des autres droits et valeurs incorporelles</i>
		2918		<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles en cours</i>
		2919		<i>Provisions pour dépréciation des autres immobilisations Incorporelles</i>
	292			Provisions pour dépréciation des acquisitions et aménagements des sols et sous-sols
		2921		<i>Provisions pour dépréciation des terrains</i>
		2922		<i>Provisions pour dépréciation des sous-sols, gisements et carrières</i>
		2923		<i>Provisions pour dépréciation des plantations et forêts</i>
		2924		<i>Provisions pour dépréciation des plans d'eau</i>
		2925		<i>Provisions pour dépréciation des aménagements des terrains en cours</i>
		2926		<i>Provisions pour dépréciation des aménagements des sous-sols en cours</i>
		2927		<i>Provisions pour dépréciation des terrains mis en concession</i>
		2928		<i>Provisions pour dépréciation des terrains aménagés</i>
		2929		<i>Provisions pour dépréciation autres acquisitions et aménagements des sols et sous-sols</i>
	293			Provisions pour dépréciation des acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
		2931		<i>Provisions pour dépréciation des bâtiments administratifs à usage de bureau</i>
		2932		<i>provisions pour dépréciation des bâtiments administratifs à usage de logement</i>
		2933		<i>Provisions pour dépréciations des bâtiments administratifs à usage technique</i>
		2934		<i>Provisions pour dépréciations des ouvrages</i>
		2935		<i>Provisions pour dépréciations des infrastructures</i>
		2936		<i>Provisions pour dépréciations des réseaux informatiques</i>
		2937		<i>Provisions pour dépréciations des bâtiments et installations en cours</i>
		2938		<i>Provisions pour dépréciations des bâtiments mis en concession</i>
		2939		<i>Provisions pour dépréciations autres acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles</i>
	294			Provisions pour dépréciation des acquisitions et grosses réparations

			du matériel et mobilier
		2941	<i>Provisions pour dépréciations du mobilier de bureau et de logement</i>
		2942	<i>Provisions pour dépréciations du matériel informatique de bureau</i>
		2943	<i>Provisions pour dépréciations du matériel de transport de service et de fonction</i>
		2944	<i>Provisions pour dépréciations du matériel et outillages techniques</i>
		2945	<i>Provisions pour dépréciation de matériel de transport en commun et de marchandises</i>
		2946	<i>Provisions pour dépréciation des Collections-œuvres d'art</i>
		2948	<i>Provisions pour dépréciation du cheptel</i>
		2949	<i>Provisions pour dépréciation autres acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier</i>
	296		Provisions pour dépréciation des prises de participation, dépôts et cautionnements
		2961	<i>Provisions pour dépréciation des prises de participation à l'intérieur</i>
		2962	<i>Provisions pour dépréciation des prises de participation à l'extérieur</i>
		2963	<i>Provisions pour dépréciation des parts dans les associations, syndicats et organismes publics</i>
		2964	<i>Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements</i>
		2966	<i>Provisions pour dépréciation des titres déposés en nantissement</i>
		2969	<i>Provisions pour dépréciation autres prises de participation, dépôts et cautionnements</i>
	297		Provisions pour dépréciation des prêts, créances, avances et acomptes
		2971	<i>Provisions pour dépréciation des prêts, créances, avances</i>
		2972	<i>Provisions pour dépréciation des avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles</i>
		2973	<i>Provisions pour dépréciation des avances et acomptes versés sur immobilisation corporelles</i>
39			PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS
	391		Provisions pour dépréciation des stocks des Marchandises
		3911	<i>Provisions pour dépréciation des stocks des Marchandises</i>
	392		Provisions pour dépréciation des matières premières et fournitures liées
		3921	<i>Provisions pour dépréciation des Matières premières et fournitures liées autres que les gisements et carrières</i>
		3922	<i>Provisions pour dépréciation des gisements et carrières</i>
	393		Provisions pour dépréciation des autres approvisionnements
		3931	<i>Provisions pour dépréciation des matières Consommables</i>
		3932	<i>Provisions pour dépréciation des fournitures consommables</i>
		39321	<i>Provisions pour dépréciation des denrées Alimentaires</i>
		39322	<i>Provisions pour dépréciation des produits d'entretien</i>
		39323	<i>Provisions pour dépréciation des Fournitures, livres et matériels scolaires</i>
		39324	<i>Provisions pour dépréciation des fournitures de bureau stockées</i>
		39325	<i>Provisions pour dépréciation des vignettes et autres valeurs inactives</i>
		39326	<i>Provisions pour dépréciation des fournitures : livres, cassettes, vidéo etc.</i>

			<i>vidéo etc.</i>
		39327	<i>Provisions pour dépréciation des petits matériels et outillage (habillement, matériels de voirie)</i>
		39328	<i>Provisions pour dépréciation des produits biomédicaux et médicaments</i>
		39329	<i>Provisions pour dépréciation des autres fournitures consommables</i>
394			Provisions pour dépréciation des produits et services encours
		3941	<i>Provisions pour dépréciation des produits en cours</i>
		3942	<i>Provisions pour dépréciation des services en cours</i>
395			Provisions pour dépréciation des stocks des produits finis
		3951	<i>Provisions pour dépréciation des produits finis autres que les terrains</i>
		3952	<i>Provisions pour dépréciation des terrains aménagés</i>
		3953	<i>Provisions pour dépréciation des produits Intermédiaires</i>
		3954	<i>Provisions pour dépréciation des produits résiduels</i>
49			DEPRECIATIONS ET RISQUES PROVISIONNES
		491	Dépréciations des comptes fournisseurs
		4911	<i>Dépréciations des comptes fournisseurs</i>
		492	Dépréciations des comptes clients et redevables
		4921	<i>Créances litigieuses</i>
		4922	<i>Créances douteuses</i>
		493	Risques provisionnés
		4931	<i>Risques provisionnés</i>
59			PROVISION POUR DE PRECIATION DES COMPTES FINANCIERS
		591	Provisions pour dépréciation des titres de placement à l'intérieur
		5911	<i>Actions à l'intérieur</i>
		5912	<i>Obligations à l'intérieur</i>
		592	Provisions pour dépréciation des titres de placement à l'extérieur
		5911	<i>Actions à l'extérieur</i>
		5912	<i>Obligations à l'extérieur</i>

I.2.2. CLASSIFICATION DES DEPENSES

16. Emprunts et dettes à court, moyen et long terme et dettes assimilées
18. Dettes liées aux comptes rattachés
19. Provisions financières pour risques et charges
21. Immobilisations incorporelles
22. Acquisitions et aménagements des sols et sous-sols
23. Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
24. Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
26. Prises de participation, dépôts et cautionnements
27. Prêts, créances, avances et acomptes
29. Provisions pour dépréciation
39. Provisions pour dépréciation des stocks
49. Dépréciations et risques provisionnels
59. Provisions pour Dépréciation des Comptes financiers

Chapitres	Articles	Paragraphe	Sub-paragr	LIBELLES
16				EMPRUNTS ET DETTES A COURT, MOYEN ET LONG TERME ET DETTES ASSIMILEES
	161			Emprunts et dettes à court terme
		1611		<i>Emprunts et dettes à court terme intérieur</i>
		1612		<i>Emprunts et dettes à court terme extérieur</i>
	162			Emprunts et dettes à moyen terme
		1621		<i>Emprunts et dettes à moyen terme intérieur</i>
		1622		<i>Emprunts et dettes à moyen terme extérieur</i>
	163			Emprunts et dettes à long terme
		1631		<i>Emprunts et dettes à long terme intérieur</i>
		1632		<i>Emprunts et dettes à long terme extérieur</i>
	164			Dépôts et cautionnements reçus
		1641		<i>Dépôts reçus</i>
		1642		<i>Cautionnements reçus</i>
	169			Autres emprunts et dettes assimilées
		1699		<i>Autres emprunts et dettes assimilées</i>
18				DETTES LIEES AUX COMPTES RATTACHES
	181			Dettes liées à des participations
		1811		<i>Dettes liées à des participations</i>
	182			Dettes liées aux comptes de liaison
		1821		<i>Dettes liées aux comptes de liaison</i>
	189			Autres dettes
		1899		<i>Autres dettes</i>
19				PROVISIONS FINANCIERES POUR RISQUES ET CHARGES

	191		Provisions pour risques et charges d'exploitation
		1911	<i>Provisions pour risques d'exploitation</i>
		1912	<i>Provisions pour charges d'exploitation</i>
	192		Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices
		1921	<i>Provisions pour grosses réparations</i>
	199		Autres provisions pour risques et charges
		1999	<i>Autres provisions pour risques et charges</i>
21			IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
	211		Frais d'études, de recherches et de développement
		2111	<i>Frais d'études, de recherches et de développement</i>
	212		Brevets, licences, concessions et droits similaires
		2121	<i>Brevets, licences, concessions et droits similaires</i>
	213		Logiciels
		2131	<i>Logiciels</i>
	214		Marques
		2141	<i>Marques</i>
	215		Droit au bail
		2151	<i>Droit au bail</i>
	216		Autres droits et valeurs incorporelles
		2169	<i>Autres droits et valeurs incorporelles</i>
	218		Immobilisations incorporelles en cours
		2181	<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>
	219		Autres immobilisations incorporelles
		2199	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>
22			ACQUISITIONS ET AMENAGEMENTS DES SOLS ET SOUS-SOLS
	221		Terrains
		2211	Terrains nus
		22111	<i>Terrains à bâtir</i>
		22119	<i>Autres terrains nus</i>
		2212	Terrains bâtis
		22121	<i>Terrains pour bâtiments affectés aux opérations agricoles</i>
		22122	<i>Terrains pour bâtiments affectés aux opérations professionnelles</i>
		22129	<i>Autres terrains bâtis</i>
	222		Sous-sols, gisements et carrières
		2221	<i>Terrains pour carrières</i>
		2222	<i>Mines</i>
		2229	<i>Autres Sous-sols, gisements et carrières</i>
	223		Plantations et forêts
		2231	<i>Terrains d'exploitation agricole</i>
		2232	<i>Terrains d'exploitation forestière</i>
		2233	<i>Espaces fauniques</i>

	224		Plans d'eau
		2241	<i>Plans d'eau</i>
	225		Aménagements des terrains en cours
		2251	<i>Aménagements des terrains en cours</i>
	226		Aménagements des sous-sols en cours
		2261	<i>Aménagements des sous-sols en cours</i>
	227		Terrains mis en concession
		2271	<i>Terrains mis en concession</i>
	228		Terrains aménagés
		2281	<i>Terrains pour plantation d'arbres et d'arbustes</i>
		2282	<i>Terrains pour parking</i>
		2283	<i>Terrains pour marchés à bétail</i>
		2284	<i>Terrains pour parcs à bétail</i>
		2285	<i>Terrains pour cimetières</i>
		2286	<i>Terrains de sports</i>
		2287	<i>Espaces récréatifs (parcs, squares, jardins, etc)</i>
		2289	<i>Autres terrains aménagés</i>
	229		Autres acquisitions et aménagements des sols et sous-sols
		2299	<i>Autres acquisitions et aménagements des sols et sous-sols</i>
23			ACQUISITIONS, CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS DES IMMEUBLES
	231		Bâtiments administratifs à usage de bureau
		2311	<i>Bâtiments administratifs à usage de bureau</i>
	232		Bâtiments administratifs à usage de logement
		2321	<i>Bâtiments administratifs à usage de logement</i>
	233		Bâtiments administratifs à usage technique
		2331	<i>Bâtiments agricoles</i>
		2332	<i>Immeubles de rapports</i>
		2333	<i>Centres d'aphtisation</i>
		2334	<i>Edifices culturels et sportifs</i>
		2339	<i>Autres bâtiments administratifs à usage technique</i>
	234		Ouvrages
		2341	<i>Puits pastoraux et maraîchers</i>
		2342	<i>Pistes agricoles</i>
		2343	<i>Périmètres irrigués</i>
		2344	<i>Etangs piscicoles</i>
		2349	<i>Autres ouvrages</i>
	235		Infrastructures
		2351	<i>Réseaux et installations techniques de voiries</i>

		2352		<i>Réseaux et installations techniques d'eau</i>
		2353		<i>Réseaux et installations techniques d'assainissement</i>
		2354		<i>Réseaux et installations techniques électriques</i>
		2359		<i>Autres infrastructures</i>
	236			Réseaux informatiques
		2361		<i>Réseaux informatiques</i>
	237			Travaux de bâtiments et installations en cours
		2371		<i>Bâtiments administratifs à usage de bureau en cours</i>
		2372		<i>Bâtiments administratifs à usage de logement en cours</i>
		2373		<i>Bâtiments administratifs à usage technique en cours</i>
		2374		<i>Ouvrages en cours</i>
		2375		<i>Infrastructures en cours</i>
		2376		<i>Réseaux informatiques en cours</i>
	238			Bâtiments mis en concession
		2381		<i>Bâtiments mis en concession</i>
	239			Autres acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
		2399		<i>Autres acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles</i>
24				ACQUISITIONS ET GROSSES REPARATIONS DU MATERIEL ET MOBILIER
	241			Mobilier et matériel de bureau et de logement
		2411		<i>Mobilier et matériel de bureau</i>
		2412		<i>Mobilier et matériel de logement</i>
	242			Matériel informatique de bureau
		2421		<i>Matériel informatique de bureau</i>
	243			Matériel de transport de service et de fonction
		2431		<i>Matériel de transport de service et de fonction</i>
	244			Matériel et outillages techniques
		2441		<i>Matériel de voirie, de sécurité et d'incendie</i>
		2442		<i>Matériel et équipement hospitalier</i>
		2443		<i>Matériel scolaire</i>
		2444		<i>Matériel pour centre d'action sociale</i>
		2445		<i>Matériel d'imprimerie</i>
		2446		<i>Matériel et outillage agricole</i>
		2447		<i>Matériel pour centre artisanal, culturel</i>
		2448		<i>Matériel et outillage agricole</i>
		2449		<i>Matériel pour abattoirs et entrepôts frigorifiques</i>

	245		Matériel de transport en commun et de Marchandises
		2451	<i>Véhicule à quatre roues</i>
		2452	<i>Véhicules à deux roues</i>
		2453	<i>Véhicules sanitaires (Ambulances, etc)</i>
		2454	<i>Véhicule fluvial</i>
		2459	<i>Autres matériel de transport en commun et de marchandises</i>
	246		Collections-œuvres d'art
		2461	<i>Collections-œuvres d'art</i>
	248		Cheptel
		2481	<i>Cheptel</i>
	249		Autres acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
		2499	<i>Autres acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier</i>
26			PRISES DE PARTICIPATION, DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS
	261		Prises de participations à l'intérieur
		2611	<i>Prises de participations à l'intérieur</i>
	262		Prises de participations à l'extérieur
		2621	<i>Prises de participations à l'extérieur</i>
	263		Part dans les associations, syndicats et organismes publics
		2631	<i>Part dans les associations, syndicats et organismes publics</i>
	264		Dépôts et cautionnements
		2641	Dépôts
		26411	<i>Dépôts pour loyer d'avance</i>
		26412	<i>Dépôts pour l'électricité</i>
		26413	<i>Dépôts pour eau</i>
		26414	<i>Dépôts pour le gaz</i>
		26415	<i>Dépôts pour le téléphone, le télex, la télécopie</i>
		2642	Cautionnements
		26421	<i>Cautionnements sur marchés publics</i>
		26422	<i>Cautionnements des comptables secondaires</i>
		26423	<i>Cautionnements sur autres opérations</i>
	266		Titres déposés en nantissement
		2661	<i>Titres déposés en nantissement</i>
	269		Autres prises de participations et cautionnements
		2691	<i>Titres immobilisés</i>
		2699	<i>Autres prises de participations et cautionnements</i>

27			PRÊTS, CRÉANCES, AVANCES ET ACOMPTES
	271		Prêts, créances et avances
		2711	<i>Prêts au personnel</i>
		27111	<i>Prêts immobiliers</i>
		27112	<i>Prêts mobiliers et d'installation</i>
		27119	<i>Autres prêts au personnel</i>
	2712		Créances sur les collectivités publiques
		27121	<i>Créances sur l'Etat</i>
		27122	<i>Créances sur les établissements publics nationaux</i>
		27123	<i>Créances sur les collectivités territoriales</i>
		27124	<i>Intérêts Courus</i>
	272		Avances et acomptes versés sur immobilisation Incorporelles
		2721	<i>Avances et acomptes versés sur immobilisation Incorporelles</i>
	273		Avances et acomptes versés sur immobilisation Corporelles
		2731	<i>Avances et acomptes versés sur immobilisation Corporelles</i>
29			PROVISIONS POUR DEPRECIATION
	291		Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
		2911	<i>Provisions pour dépréciation des frais d'études, de recherches et de développement</i>
		2912	<i>Provisions pour dépréciation des brevets, licences concessions et droits similaires</i>
		2913	<i>Provisions pour dépréciation des logiciels</i>
		2914	<i>Provisions pour dépréciation des marques</i>
		2915	<i>Provisions pour dépréciation des droits au bail</i>
		2916	<i>Provisions pour dépréciation des autres droits et valeurs incorporelles</i>
		2918	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles en cours</i>
		2919	<i>Provisions pour dépréciation des autres immobilisations Incorporelles</i>
	292		Provisions pour dépréciation des acquisitions et aménagements des sols et sous-sols
		2921	<i>Provisions pour dépréciation des terrains</i>
		2922	<i>Provisions pour dépréciation des sous-sols, gisements et carrières</i>
		2923	<i>Provisions pour dépréciation des plantations et forêts</i>
		2924	<i>Provisions pour dépréciation des plans d'eau</i>
		2925	<i>Provisions pour dépréciation des aménagements des terrains en cours</i>
		2926	<i>Provisions pour dépréciation des aménagements des sous-sols en cours</i>
		2927	<i>Provisions pour dépréciation des terrains mis en concession</i>
		2928	<i>Provisions pour dépréciation des terrains aménagés</i>
		2929	<i>Provisions pour dépréciation autres acquisitions et aménagements des</i>

			<i>sols et sous-sols</i>
293			Provisions pour dépréciation des acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
	2931		<i>Provisions pour dépréciation des bâtiments administratifs à usage de bureau</i>
	2932		<i>provisions pour dépréciation des bâtiments administratifs à usage de logement</i>
	2933		<i>Provisions pour dépréciations des bâtiments administratifs à usage technique</i>
	2934		<i>Provisions pour dépréciations des ouvrages</i>
	2935		<i>Provisions pour dépréciations des infrastructures</i>
	2936		<i>Provisions pour dépréciations des réseaux informatiques</i>
	2938		<i>Provisions pour dépréciations des bâtiments mis en concession</i>
	2939		<i>Provisions pour dépréciations autres acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles</i>
294			Provisions pour dépréciation des acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
	2941		<i>Provisions pour dépréciations du mobilier de bureau et de logement</i>
	2942		<i>Provisions pour dépréciations du matériel informatique de bureau</i>
	2943		<i>Provisions pour dépréciations du matériel de transport de service et de fonction</i>
	2944		<i>Provisions pour dépréciations du matériel et outillages techniques</i>
	2945		<i>Provisions pour dépréciation de matériel de transport en commun et de marchandises</i>
	2946		<i>Provisions pour dépréciation des Collections-œuvres d'art</i>
	2948		<i>Provisions pour dépréciation du cheptel</i>
	2949		<i>Provisions pour dépréciation autres acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier</i>
296			Provisions pour dépréciation des prises de participation, dépôts et cautionnements
	2961		<i>Provisions pour dépréciation des prises de participation à l'intérieur</i>
	2962		<i>Provisions pour dépréciation des prises de participation à l'extérieur</i>
	2963		<i>Provisions pour dépréciation des parts dans les associations, syndicats et organismes publics</i>
	2964		<i>Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements</i>
	2966		<i>Provisions pour dépréciation des titres déposés en nantissement</i>
	2969		<i>Provisions pour dépréciation autres prises de participation, dépôts et cautionnements</i>
297			Provisions pour dépréciation des prêts, créances, avances et acomptes
	2971		<i>Provisions pour dépréciation des prêts, créances, avances</i>
	2972		<i>Provisions pour dépréciation des avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles</i>
	2973		<i>Provisions pour dépréciation des avances et acomptes versés sur immobilisation corporelles</i>

39			PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS
	391		Provisions pour dépréciation des stocks des Marchandises
		3911	<i>Provisions pour dépréciation des stocks des Marchandises</i>
	392		Provisions pour dépréciation des matières premières et fournitures liées
		3921	<i>Provisions pour dépréciation des Matières premières et fournitures liées autres que les gisements et carrières</i>
		3922	<i>Provisions pour dépréciation des gisements et carrières</i>
	393		Provisions pour dépréciation des autres approvisionnements
		3931	<i>Provisions pour dépréciation des matières Consommables</i>
		3932	<i>Provisions pour dépréciation des fournitures consommables</i>
		39321	<i>Provisions pour dépréciation des denrées Alimentaires</i>
		39322	<i>Provisions pour dépréciation des produits d'entretien</i>
		39323	<i>Provisions pour dépréciation des Fournitures, livres et matériels scolaires</i>
		39324	<i>Provisions pour dépréciation des fournitures de bureau stockées</i>
		39325	<i>Provisions pour dépréciation des vignettes et autres valeurs inactives</i>
		39326	<i>Provisions pour dépréciation des fournitures : livres, cassettes, vidéo etc.</i>
		39327	<i>Provisions pour dépréciation des petits matériels et outillage (habillement, matériels de voirie)</i>
		39328	<i>Provisions pour dépréciation des produits biomédicaux et médicaments</i>
		39329	<i>Provisions pour dépréciation des autres fournitures consommables</i>
	394		Provisions pour dépréciation des produits et services encours
		3941	<i>Provisions pour dépréciation des produits en cours</i>
		3942	<i>Provisions pour dépréciation des services en cours</i>
	395		Provisions pour dépréciation des stocks des produits finis
		3951	<i>Provisions pour dépréciation des produits finis autres que les terrains</i>
		3952	<i>Provisions pour dépréciation des terrains aménagés</i>
		3953	<i>Provisions pour dépréciation des produits Intermédiaires</i>
		3954	<i>Provisions pour dépréciation des produits résiduels</i>
49			DEPRECIATIONS ET RISQUES PROVISIONNES
	491		Dépréciations des comptes fournisseurs
		4911	<i>Dépréciations des comptes fournisseurs</i>
	492		Dépréciations des comptes clients et redevables
		4921	<i>Créances litigieuses</i>
		4922	<i>Créances douteuses</i>
	493		Risques provisionnés
		4931	<i>Risques provisionnés</i>
59			PROVISION POUR DE PRECIATION DES COMPTES FINANCIERS

	591		Provisions pour dépréciation des titres de placement à l'intérieur
		5911	<i>Actions à l'intérieur</i>
		5912	<i>Obligations à l'intérieur</i>
	592		Provisions pour dépréciation des titres de placement à l'extérieur
		5911	<i>Actions à l'extérieur</i>
		5912	<i>Obligations à l'extérieur</i>

II.2 - CLASSIFICATION PAR FONCTION :

Division	Groupes	Classes	LIBELLES
01			SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES TERRITORIALES
	011		Opérations non ventilables
		0111	<i>Opérations non ventilables</i>
	012		Administration générale
		0121	<i>Administration générale de l'Etat</i>
		0122	<i>Administration générale de la collectivité territoriale</i>
		0123	<i>Administration générale services annexes de la collectivité territoriale</i>
	013		Assemblée locale
		0131	<i>Fonctionnement organe délibérant de la Collectivité territoriale</i>
		0132	<i>Fonctionnement Commissions spécialisées de la Collectivité territoriale</i>
	014		Cimetières et pompes funèbres
		0141	<i>Cimetières et pompes funèbres</i>
	015		Relations internationales
		0151	<i>Coopérations décentralisées</i>
		0152	<i>Jumelages</i>
	019		Services généraux des administrations publiques locales, n.c.a(non comptabilisé ailleurs)
		0191	<i>Services généraux des administrations publiques locales, n.c.a(non comptabilisé ailleurs)</i>
03			ORDRE ET SECURITE PUBLICS
	031		Services de police
		0311	<i>Services de police</i>
	032		Service de protection civile
		0321	<i>Service de protection civile</i>
	033		Pompiers, incendie et secours
		0331	<i>Pompiers, incendie et secours</i>
	034		Hygiène et salubrité publique
		0341	<i>Hygiène et salubrité publique</i>
	039		Ordre et service publics, n.c.a (non comptabilisé ailleurs)
		0391	<i>Ordre et service publics, n.c.a (non comptabilisé ailleurs)</i>
04			ACTIONS ECONOMIQUES
	041		Interventions économiques
		0411	<i>Interventions économiques</i>
	042		Foires, marchés et expositions
		0421	<i>Foires, marchés et expositions</i>
	043		Aides à l'agriculture et aux industries agroalimentaires
		0431	<i>Aides à l'agriculture</i>

	0432	<i>Aides aux industries agroalimentaires</i>
044		Aides à l'énergie, aux industries manufacturières
	0441	<i>Aides à l'énergie</i>
	0442	<i>Aides aux industries manufacturières</i>
045		Aides au tourisme
	0451	<i>Aides au tourisme</i>
046		Abattoirs
	0461	<i>Abattoirs</i>
047		Actions en faveur des secteurs de l'économie locale
	0471	<i>Actions en faveur des secteurs de l'économie locale</i>
049		Affaires économiques, n.c.a (non comptabilisé ailleurs)
	0491	<i>Affaires économiques, n.c.a (non comptabilisé ailleurs)</i>
05		PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
051		Gestion des eaux usées
	0511	<i>Collecte et traitement des déchets liquides ménagers</i>
	0512	<i>Collecte et traitement des déchets liquides industriels</i>
052		Gestion des déchets
	0521	<i>Collecte et traitement des déchets solides ménagers</i>
	0522	<i>Collecte et traitement des déchets solides industriels</i>
053		Lutte contre la pollution
	0531	<i>Actions de lutte contre la pollution</i>
054		Préservation de la biodiversité et protection de la nature
	0541	<i>Préservation de la biodiversité</i>
	0542	<i>Protection de la nature</i>
059		Protection de l'environnement, n.c.a(non comptabilisé ailleurs)
	0591	<i>Protection de l'environnement, n.c.a(non comptabilisé ailleurs)</i>
06		LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS
061		Logement
	0611	<i>Logement</i>
062		Aménagement urbain
	0621	<i>Aménagement urbain</i>
063		Aménagement en eau
	0631	<i>Réseaux et système d'adduction d'eau potable</i>
	0632	<i>Stations de pompage</i>
	0633	<i>Ouvrages d'aménagement des bas-fonds</i>
064		Éclairage public
	0641	<i>Éclairage public</i>
065		Transport inter urbain
	0651	<i>Transport inter urbain</i>
069		Logement et équipements collectifs, n.c.a (non comptabilisé ailleurs)
	0691	<i>Logement et équipements collectifs, n.c.a (non comptabilisé ailleurs)</i>

Division	Groupes	Classes	LIBELLES
07			SANTE
	071		Formations sanitaires de base
		0711	<i>Formations sanitaires de base</i>
	072		Services de santé publique
		0721	<i>Services de santé publique</i>
	073		Services ambulatoires
		0731	<i>Services de médecine générale</i>
		0732	<i>Services de médecine spécialisée</i>
		0733	<i>Services dentaires</i>
		0734	<i>Services paramédicaux</i>
	074		Services hospitaliers
		0741	<i>Services hospitaliers généraux</i>
		0742	<i>Services hospitaliers spécialisées</i>
		0743	<i>Services des dispensaires et des maternités</i>
	075		Produits, appareils et matériels médicaux
		0751	<i>Produits pharmaceutiques</i>
		0752	<i>Produits divers médicaux</i>
		0753	<i>Appareils et matériaux médicaux</i>
	079		Santé n.c.a (non comptabilisé ailleurs)
		0791	<i>Santé n.c.a (non comptabilisé ailleurs)</i>
08			LOISIRS ET CULTURE
	081		Services récréatifs et sportifs
		0811	<i>Services récréatifs et sportifs</i>
	082		Services culturels
		0821	<i>Services culturels</i>
	083		Service de radiodiffusion, de télévision et d'édition
		0831	<i>Service de radiodiffusion, de télévision et d'édition</i>
	084		Cultes et autres services communautaires
		0841	<i>Cultes et autres services communautaires</i>
	089		Loisirs et culture n.c.a (non comptabilisé ailleurs)
		0891	<i>Loisirs et culture n.c.a (non comptabilisé ailleurs)</i>
09			ENSEIGNEMENT
	091		Enseignement fondamental
		0911	<i>Enseignement préscolaire et spécial</i>
		0912	<i>Premier cycle de l'enseignement fondamental</i>
		0913	<i>Deuxième cycle de l'enseignement fondamental</i>

092		Enseignement secondaire
	0921	<i>Enseignement secondaire général</i>
	0922	<i>Enseignement secondaire technique, professionnel et normal</i>
093		Formation continue
	0931	<i>Formation continue</i>
094		Sport scolaire
	0941	<i>Sport scolaire</i>
095		Médecine scolaire
	0951	<i>Médecine scolaire</i>
096		Services annexes de l'enseignement
	0961	<i>Hébergement et restauration</i>
	0962	<i>Autres services annexes</i>
097		Alphabétisation
	0971	<i>Alphabétisation</i>
099		Enseignement, n.c.a (non comptabilisé ailleurs)
	0991	<i>Enseignement, n.c.a (non comptabilisé ailleurs)</i>
10		PROTECTION SOCIALE
101		Maladie et invalidité
	1011	<i>Maladie</i>
	1012	<i>Invalidité</i>
102		Vieillesse
	1021	<i>Vieillesse</i>
103		Famille et enfants
	1031	<i>Famille</i>
	1032	<i>Enfants</i>
104		Indigents et sinistrés
	1041	<i>Indigents</i>
	1042	<i>Sinistrés</i>
109		Protection sociale, n.c.a (non comptabilisé ailleurs)
	1091	<i>Protection sociale, n.c.a (non comptabilisé ailleurs)</i>